



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 30 MARS 2026

SERVICE ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2026DEL16 DESIGNATION DU REPRESENTANT AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COLLEGE SAUT DE SABO

Le 30 Mars 2026 à 19h15 en salle du Conseil Municipal à Saint Juéry, se sont réunis les membres du conseil municipal sous la présidence de Monsieur David DONNEZ, le Maire.
Sur la convocation qui leur a été adressée le 24 mars 2026 par le maire.

Nombre de membres :

- En exercice : 29
- Présents : 26
- Votants : 26

Secrétaire de séance : Dominique FAJON

Membres Présents :

David DONNEZ, Didier BUONGIORNO, Martine LASSERRE, Patrick CENTELLES, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Jean-Marc SOULAGES, Corinne PAWLACZYK, Wilfried BARDOU, Myriam DEVALETTE, Elisabeth ENJALBERT, Frédéric GRIVOT, Patrick SIRVEN, Patricia RAINESON, Bernard BENEZECH, Dominique FAJON, Juan-Carlos SANZ, Laurence GAVALDA, François ROCHA, Béatrice FARIZON, Nathalie COUVREUR, Virginie COUNIL, Emilie LE CHEVERT, Jonathan DIOGO, Bastien REMY, Vincent MARTY, Yoann TICHIT.

Formant la majorité des membres en exercice.

Membres excusés qui ont donné pouvoir :

- Camille DEMAZURE pouvoir à Martine LASSERRE,
- Eléonore HOJAK pouvoir à Patricia RAINESON
- Célia CERESO pouvoir à Didier BUONGIORNO

Le quorum est atteint.

Vu le Code Général Des Collectivités Territoriales et notamment son article L.2121-21,
Vu le Code de l'éducation et notamment ses articles R.421-16 et R.421-33,
Vu le décret n°2014-1236 du 24 octobre 2014 relatif à la composition du conseil d'administration des établissements publics locaux d'enseignement,

Considérant que l'article R.421-16 du Code de l'éducation prévoit que les conseils d'administration des collèges de moins de 600 élèves ne comportant pas une section d'éducation spécialisée doivent être composés d'un représentant de la commune siège de l'établissement,

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL MUNICIPAL**

- **DECIDE de désigner** un représentant titulaire et un représentant suppléant

Il s'agit de Madame Corinne PAWLACZYK, représentant titulaire, et Madame Dominique FAJON représentant suppléant.

-

A l'unanimité des membres présents

Le maire,

David DONNEZ



La secrétaire de séance

Dominique FAJON

